

EVALUATION DE LA TAILLE

→ Méthodologie :

Comptage effectué sur 20 pieds répartis en 5 placettes de 4 pieds consécutifs. Les placettes sont déterminées par l'évaluateur de façon représentative sur la parcelle ou l'unité culturale.

Comptage du nombre de baguettes, coursons, yeux francs et/ou yeux développés après ébourgeonnage et/ou rameaux fructifères.

Le nombre d'yeux est évalué soit par pied soit au m², selon les CDC.

La conformité est évaluée selon le CDC des AOC concernées, cf. synthèse des CDC.

→ Type de taille :

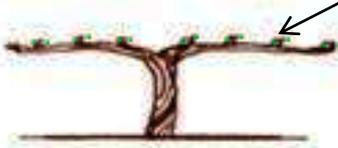
TAILLES COURTES

- CORDON DE ROYAT (simple) :



- CORDON BILATERAL :

Coursons portant 2 bourgeons en moyenne (yeux francs)



En cordon double les bras peuvent aussi être croisés.

- GOBELET OU EVENTAIL :



Eventail = gobelet conduit de manière linéaire en principe palissé.

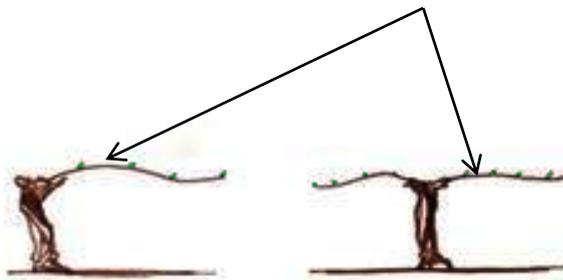
Maximum 2 bourgeons par coursons (CDC du Beaujolais).

Existe aussi la taille « charmet » (dite taille en V).

TAILLES LONGUES

- **GUYOT (simple ou double) :**

Baguette(s) (ou bois long) portant de 4 à 10 bourgeons (yeux francs)



En guyot simple le courson latéral porte 2 yeux francs maximum. Le cep porte une baguette et 2 coursons maximum.

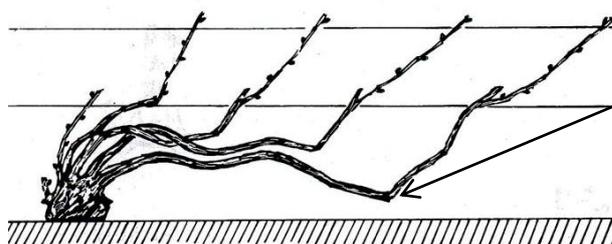
- **TAILLE A QUEUE DU MACONNAIS : (uniquement en blanc)**

Baguette(s) (ou bois long) portant jusqu'à 14 bourgeons (yeux francs)



La pointe de la baguette doit être attachée au fil inférieur.

- **TAILLE CHABLIS : (uniquement en blanc)**



Charpente portant une baguette

- **TAILLE EN LYRE :**

Uniquement en bourgogne Haute côte de Beaune ou de nuit, parcelle en place au 31 juillet 2009.

Les manquements retenus seront basés sur :

- l'absence de taille
- le type de taille (non-respect des règles définies dans les CDC)
- le comptage du nombre d'yeux francs/ rameaux fructifères